

LA DÉMARCHE RÉGIONALE CONCERTÉE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES LAURENTIDES

Description de la démarche

Le projet déposé à la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) phase dialogue vise à exercer une recherche-action afin de documenter les rôles, les mandats et les champs de responsabilités des acteurs locaux et régionaux en développement social dans la région. Ce mandat vise ultimement à proposer un système de gouvernance régionale partagée en développement social pour la région.

Cette recherche-action s'effectuera en coconstruction avec les partenaires et acteurs des différents milieux dont les objectifs sont les suivants :

- Connaître et communiquer aux acteurs locaux et régionaux en développement social, les rôles, les mandats, les champs de responsabilités, de compétences et d'interventions afin de favoriser l'intégration des concepts;
- Définir les principes de leadership, de concertation et de collaboration;
- Expérimenter par cette recherche-action les principes de collaboration, de concertation entre les différents acteurs en développement social;
- Amorcer la réflexion sur les différents modèles de gouvernance territoriale à mettre en place;
- Faciliter le choix d'un modèle de gouvernance en Développement social pour la région des Laurentides;
- Définir les actions concrètes liées au choix du modèle de gouvernance.

Le comité de pilotage élargi

Le comité de pilotage élargi a été formé suite au *Premier Rendez-vous de collaboration en développement social des Laurentides* le 24 mai 2019. Lors de la première rencontre de ce comité, les acteurs ont convenu que la gouvernance régionale devrait prendre en compte les trois secteurs représentatifs en développement social, soit la société civile, le milieu municipal et le milieu gouvernemental. Les membres de ce comité se trouvent en annexe 1.

Son rôle est le suivant :

- S'assurer du respect de l'esprit de départ de la démarche en développement social
- Détermine les orientations de la démarche
- Valide la composition du comité de pilotage afin de s'assurer de la représentativité de celui-ci;
- Est consulté sur les stratégies ou actions proposées par le COCO;
- Sollicite les comités locaux de développement social, les partenaires régionaux, les partenaires du milieu municipal et des ministères en lien avec le

DS, pour participer à la recherche-action menée par le chercheur mandaté par le COCO.

Le comité de coordination (COCO)

Le comité de pilotage élargi a mandaté un comité de travail appelé comité de coordination (COCO), composé de deux à trois représentants de chacun des trois secteurs (société civile, milieu municipal et milieu gouvernemental). Les membres de ce comité se trouvent en annexe 1.

Le COCO a le mandat de coordonner les travaux de la Démarche en développement social, en collaboration avec le comité de pilotage élargi. Plus spécifiquement, son rôle est de :

- Apporte un soutien général à la réalisation de la démarche
- Propose des stratégies et des actions au comité de pilotage
- Mobilise les parties prenantes à la démarche;
- Effectue des suivis avec le comité de pilotage élargi;

ANNEXE 1

Comité de pilotage élargi

Démarche en développement social dans les Laurentides

Membres du Comité de pilotage élargi		
Nom	Titre	Représentation

(Sera remis sur place)

En date du 10 février 2020